

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2024

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES VÉGÉTALES À L'AIDE D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS - (N° 637)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 86

présenté par

Mme Batho

à l'amendement n° 45 de M. Taupiac

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 4, insérer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.